

dans tous les pays du monde, a toujours été traitée si injustement, que je ferais tout en moi pour la dédommager de ce dédain. Je lui assurerais un revenu égal à celui des hommes de profession.

“ J'appellerais là, s'il était possible, non-seulement des hommes réellement et solidement instruits, mais des esprits philosophiques et observateurs, des hommes en état de juger des talents et du caractère des enfants.

“ Car un de mes principaux buts, en rendant l'éducation élémentaire universelle, serait de découvrir chez les enfants du peuple les aptitudes particulières de chacun, de distinguer ceux qui par leurs talents plus qu'ordinaires promettaient de briller dans les carrières requérant l'exercice continu de l'intelligence, de ceux qui seraient plus particulièrement propres aux arts mécaniques et industriels, au commerce ou à l'agriculture.

“ J'adopterais des mesures pour que tout élève brillant fût reçu dans quelque institution supérieure, où son intelligence pourrait subir tout le développement dont elle serait susceptible.

“ Rien ne m'affligerait autant que d'entendre dire ce qu'on répète si souvent de nos jours : que parmi les habitants de nos campagnes se trouvent, à l'état inculte, des hommes d'état, des jurisconsultes, des orateurs éminents, des mécaniciens ingénieux, des hommes de génie enfin qui, faute de l'instruction nécessaire, mourront en emportant avec eux les trésors de leur intelligence.

“ Si j'étais roi, je fonderais des institutions où le fils du cultivateur acquerrait les connaissances nécessaires au développement de son intelligence, et celles plus spécialement nécessaires à l'exercice de son état, me rappelant ce que dit un auteur célèbre, “ que l'éducation est imparfaite si elle ne prépare l'homme aux diverses fonctions sociales que sa naissance, ses aptitudes ou ses goûts, sa vocation ou sa fortune l'appelleront à remplir dans la société pendant sa vie sur la terre.” Quant à la connaissance spéciale de son art, c'est-à-dire à la science agricole, je voudrais qu'elle lui fût aussi familière, dans toutes ses parties, que les connaissances légales le sont à l'avocat, celles de la médecine au médecin. Tu me diras que c'est un rêve que je fais là ; quelque chose me dit pourtant que ce n'est pas chose impossible. On peut dire qu'à l'heure qu'il est, la grande moitié des cultivateurs de nos paroisses canadiennes, pourraient, s'ils avaient reçu l'instruction préalable nécessaire, consacrer deux, trois, quatre heures par jour à lire, écrire, calculer, étudier. Aucune classe n'a plus de loisir, surtout durant nos longs hivers. Qui nous empêcherait d'employer ces loisirs à l'acquisition de connaissances utiles ?

“ Que d'études importantes, en même temps qu'agréables, n'aurions-nous pas à faire ? Nous sommes naturellement portés à nous occuper des choses de l'esprit ; nous aimons beaucoup, par exemple, à parler politique ; nous aimons à juger les hommes qui nous gouvernent, à blâmer ou approuver leur conduite, à discuter toutes les mesures présentées dans l'intérêt général. Mais n'est-ce pas humiliant pour l'homme sensé, qui n'a pas la moindre notion de la science du gouvernement, qui ne connaît ni l'histoire du pays, ni les ressources commerciales, industrielles, financières dont il dispose, qui n'a pas même assez cultivé sa raison pour bien saisir le sens et la portée des questions politiques, n'est-ce pas humiliant pour lui d'avoir à décider pas son vote ces questions souvent graves et compliquées, dont dépendent les destinées du pays ? Je connais un de mes vieux amis qui ne veut jamais voter, sous prétexte qu'il ne comprend pas suffisamment les questions en litige ; c'est cependant un homme fort intelligent. Avec quel bonheur il approfondirait toutes ces questions, si son instruction préalable lui avait permis de consacrer quelques heures, chaque jour, au développement et à la culture de ses facultés intellectuelles ?

“ Songe donc un instant, mon ami, à l'influence qu'une classe de cultivateurs instruits exercerait sur l'avenir du Canada !

“ Mais je m'arrête : cette perspective m'entrainerait trop loin. Pardonne-moi ces longueurs, en faveur d'un sujet qui doit t'intéresser tout autant que moi. Ce qui me reste à te dire mon cher Gustave, c'est que mes efforts vont être désormais employés à procurer à Rivardville les meilleurs établissements possibles d'éducation. J'y consacrerai, s'il le faut, plusieurs années de ma vie. Si je n'obtiens pas tout le succès désirable, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir contribué au bonheur d'un certain nombre de mes concitoyens, et cela seul me sera une compensation suffisante.” .....

### Tremblement de terre.

Mercredi dernier, vers une heure et vingt minutes P. M., un tremblement de terre d'une assez grande violence a mis Québec en émoi ; la secousse a duré environ cinq ou six secondes. Aucun dommage n'a été causé ; mais la frayeur a été considérable. Bien des gens ont d'abord cru que c'était une nouvelle explosion, ou encore la chute d'une partie du cap Diamant ; mais ils sont revenus bientôt de leur erreur, surtout quand ils ont su que la plupart des personnes qui étaient alors dans les rues n'en ont eu aucune connaissance. Le même choc s'est fait sentir à la Pointe-aux-Pères, à l'Islet et à Danville. Il paraît certain que le courant allait du nord-est au sud-ouest.